

Ville de Pontivy

Commission devoir de mémoire

Compte-rendu de la réunion du 8 Septembre 2014

C16-2014-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

Représentant les associations patriotiques

Mme Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNAFIF)

M. Jacques BRUHAT, 3ème Bataillon Forces Françaises de l'Intérieur et Combattants Volontaires de la Résistance (FFI et CVR), Président,

M. Georges AUDUREAU, Union Nationale des Combattants Afrique du Nord Soldats de France (UNC-AFN), Président

M. Pierre LE BERRE, Fédération Nationale des Blessés du Poumons, Préisent

M. Joseph ROUXEL, Société d'Entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur, Président

M. Yves LE BEVER, Association des Officiers Mariniers et Veuves, Président de la section de Pontivy

M. Jacques LE BAS, Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'Opérations Extérieures (CAPG-CATM-TOE)

M. Claude PARIS, représentant Joseph BEURON, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA), Président

M. Armel JOUET, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC), Président

M. Yves JOSSE, Fédération Nationale de l'Ordre du mérite (FNOM)

Représentant le Conseil Municipal

M. Christophe BELLER, Adjoint au maire, rapporteur de la commission extramunicipale du Devoir de Mémoire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

Représentant les associations patriotiques

M. Barthélémy QUILLERE, Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie, Président

M. EONIN, Association des Médaillés Militaires, Président

M. Guy JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

Mme Jeanne LUCAS, Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC)

M. Alain HERMANN, Président du secteur de l'Union Nationale du Personnel Retraité de la Gendarmerie (UNPRG)

Représentant le Conseil Municipal

M. Yann LORCY, Premier Adjoint, membre de la Commission extra-municipale du Devoir de Mémoire

Mme Soizic PERRAULT, Adjointe au maire, membre de la Commission extramunicipale du Devoir de mémoire

M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal, membre de la Commission extramunicipale du Devoir de mémoire

M. Jean-Pierre DUPONT, Conseiller municipal, membre de la Commission extramunicipale du Devoir de Mémoire

ETAIENT ABSENTS

Représentant les associations patriotiques

M. Jean BENAILLOU-LIMELETTE, Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME Bretagne), Délégué départemental

M. Fernand CARGOUËT, Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), Président

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Mme Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet

M. Denis LE COLLETER, Chargé de l'organisation et du déroulement des cérémonies patriotiques

M. Jérôme LEMESLE, Archiviste

§

PROJET DE DELIBERATION

- 70ème anniversaire de la libération : remboursement de frais

1 – RETOUR SUR LES DERNIERES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES

1er août 2014

Le 1^{er} août 2014, une belle assemblée s'est réunie sur le square pour entendre sonner à 16h, le glas de la Basilique Notre Dame de Joie, en souvenir de la mobilisation générale promulguée il y a 100 ans marquant le départ pour la Grande Guerre.

6 août 2014

Les animations autour de l'anniversaire de la libération de la ville (6 août 2014) ont connu un beau succès et méritent d'être renouvelées. La date devra cependant être revue pour mieux coller à la réalité, à savoir le 4 août 1944. L'exposition photos issue du « fonds Blat » a été remarquée et mériterait d'être étoffé.

Les véhicules anciens étaient en trop petit nombre (véhicules très sollicités sur le département / problèmes mécaniques) mais ont contribué cependant à animer le centre-ville à l'occasion du défilé.

Christophe BELLER propose que soit acté un défraiement des frais de carburant (40 € / véhicule) et de repas (6,50 € / personne) qui sera versé à chacun des participants venu avec son véhicule

6 septembre 2014

La cérémonie militaire du 6 septembre 2014, initiée dans le cadre de l'opération « 100 villes, 100 drapeaux, 100 héros » a été fortement appréciée. La présence d'un détachement du 3ème RIMA et de l'école des Fusiliers Marins a permis de donner toute la solennité à l'événement.

M. LE COLLETER fait remarquer les problèmes qu'il a eu à gérer sur la partie sonorisation (sonorisation insuffisante / problème sur la lecture du CD de musiques). Christophe BELLER s'engage a ce que désormais un technicien soit présent physiquement lors de chaque cérémonie afin d'installer et gérer la sonorisation, ce qui permettra de soulager notre cérémoniaire.

Enfin, il s'avère que la Marseillaise « chantée » a reçu un très bon accueil dans les rangs des élus et des anciens combattants. Il est donc suggéré que la formule puisse être reprise lors des prochaines commémorations patriotiques.

2 – AVANCEE SUR LE DOSSIER DES DEPOUILLES AU COLLEGE CHARLES LANGLAIS

Christophe BELLER fait lecture de la réponse du Conseil Général du Morbihan reçue en date du 7 juillet 2014, suite à la sollicitation de la ville de Pontivy. Le Conseil Général donne son accord pour la prise en charge du diagnostic afin de confirmer la localisation et le nombre de défunts. Ce diagnostic sera programmé sur autorisation des services de l'État (DRAC).

Sur la 2ème phase (fouille et prélèvement des corps) le service départemental d'archéologie n'est pas en capacité de le réaliser. Le Conseil Général nous renvoie donc vers la DRAC.

M. Christophe BELLER promet d'insister afin que ce dossier soit mené jusqu'à son terme et s'engage à faire accélérer la procédure.

3 – POINT SUR LA PARTICIPATION DES ECOLES, COLLEGES ET LYCEES AUX CEREMONIES PATRIOTIQUES AVEC DESIGNATION D'UN REFERENT

Point à revoir en présence de M. Guy JOUAN

4 – REFLEXION SUR LA CEREMONIE DU 14 JUILLET 2015

Christophe BELLER fait état de la simplicité de la cérémonie du 14 juillet qui se limite à un lever des couleurs. Il souhaite étoffer cette cérémonie qui se trouve être la fête nationale.

Il propose à ce titre que soit organisé dès l'année prochaine un défilé qui irait de la cour de la Mairie au Monument aux Morts. Ce défilé intégrerait les militaires des forces de Gendarmerie présentes sur Pontivy, des sapeurs pompiers et des jeunes sapeurs pompiers.

5 – REFLEXION SUR L'ORGANISATION D'UNE FETE DE LA LIBERATION EN COMMEMORATION DES 70 ANS DE LA CAPITULATION DE L'ALLEMAGNE (8 MAI 1945-8 Mai 2015)

M. BELLER propose à la commission d'engager une réflexion autour du prochain anniversaire des 70 ans de la capitulation de l'Allemagne Nazie, le 8 mai 2015. Il souhaite pouvoir organiser de nouveau un défilé de voitures anciennes, une exposition des photos de la libération.

A cela s'ajouterait : un vide grenier des années 40, la visite des anciennes geôles dans les sous sols du Collège Charles Langlais (+ exposition sur la résistance), une exposition de livres sur la guerre 39-45, un bal populaire, la projection d'un film de l'époque. Les Pontivyens seraient invités à se déguiser en tenues de l'époque et la ville serait pavoisée aux couleurs nationales. M. BRUHAT propose enfin de relayer l'information auprès de ses contacts qui possèdent des véhicules d'époque.

<u>6 – POINTS COMPLEMENTAIRES</u>

Demande de subvention exceptionnelle ANACR :

Suite à la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'ANACR du Morbihan (Association Nationale des Amis de la Résistance) renseignements ont été pris afin de connaître le montant des subventions déjà actées pour l'acquisition de leur nouveau drapeau. Les Villes de Lanester et Auray ayant versé chacune 100 €, il est décidé que la Ville de Pontivy contribuera à la même hauteur.

M. BRUHAT fait remarquer que le drapeau des FFI est très dégradé et sollicite à ce titre une aide financière de la Ville de Pontivy pour réfection si cela est possible ou son remplacement.

Exposition Grande Guerre 14-18

Jérôme LEMESLE présente l'exposition intitulée « Pontivy et les Pontivyens durant la Grande Guerre » qui se tiendra au Théâtre des Halles du 4 octobre au 2 novembre 2014, de 14h à 18h. Les scolaires auront la possibilité de visiter l'exposition le matin.

A ce titre il est fait appel aux bénévoles parmi les associations d'anciens combattants, afin de tenir l'exposition.

L'inauguration de l'exposition se tiendra le vendredi 3 octobre 2014 à 18h.

Gestion des invitations aux cérémonies patriotiques

Xavier BELANGER propose que soient regroupées sur un seul et même carton d'invitation toutes les commémorations de l'année civile. Les dates des commémorations sont effectivement connues à l'avance et le fait de les regrouper permet des économies en termes d'impression et d'affranchissement.

La commission devoir de mémoire sera sollicitée d'ici la fin de l'année afin de valider la proposition de carton unique pour l'année

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 45.